

ÉCHOS

D'un continent à l'autre...

Tarifs préférentiels sur les ailes de la RAM pour les Marocains résidant à l'étranger

Nous avons cité dans notre dernier numéro une source digne de fois, nous ayant confiée que des négociations étaient en cours, depuis un certain temps, entre la RAM et le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, M. Mohamed Ameer.

Ces négociations, non seulement, elles avaient eu lieu, mais elles viennent d'aboutir à un accord qui fut scellé, le premier juin à Casablanca, concrétisant ainsi un partenariat entre le ministère de M. Ameer et la RAM et octroyant des tarifs de voyage préférentiels aux Marocains résidant à l'étranger (MRE). Tel que fut rapporté par un communiqué de la MAP dont voici un large extrait:

Des prix préférentiels seront lancés dès l'été 2009 pour encourager le tourisme des MRE au Royaume et seront accordés aux enfants, aux jeunes et aux familles nombreuses à travers un packages "MRE tourisme" monté avec les opérateurs touristiques.

Pour identifier les besoins et demandes des MRE et leurs attentes dans ce domaine, le ministère devra diligenter des enquêtes et des sondages.

Le transporteur national accompagnera les actions sociales initiées par le ministère au profit des MRE à travers l'octroi de tarifs bas pour le rapatriement des dépouilles mortelles et la mise en place d'un tarif spécial Haj très avantageux.

Un nouveau produit Omra, avec des prix préférentiels sera également mis en place et englobera le départ du pays d'Europe

vers le Maroc, le voyage vers les Lieux Saints et le retour vers le pays de résidence.

Dans le domaine culturel, la compagnie nationale soutiendra les actions du ministère portant sur l'organisation d'événements culturels, de séminaires et de journées d'études au Maroc, ainsi que les visites et séjours linguistiques organisés dans le Royaume au profit des enfants et des jeunes MRE.

Mohamed Ameer, ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, qui a paraphé cette convention aux côtés de Driss Benhima P.-D.G. de la RAM, s'est félicité de ce partenariat qui vise à répondre aux attentes et aspirations des MRE et à renforcer leur attachement à leur pays d'origine.

Il a, de même, salué le rôle joué par cette communauté dans le développement économique et social du Royaume dans divers domaines tout autant que la RAM, qualifiée de "compagnie citoyenne" pour les efforts qu'elle déploie en faveur de cette frange de la population marocaine.

Le ministre a saisi cette occasion pour souligner la haute sollicitude dont S.M. le Roi Mohammed VI entoure cette communauté, avant de rappeler les actions qui seront initiées en sa faveur sur les plans social, financier ou culturel.

Il a cité, à ce propos, l'organisation d'une université d'été ou encore la constitution d'un réseau de centres culturels dans les pays d'accueil.

Source MAP

EDITORIAL

Aux urnes citoyens ! Formons nos associations !



A. El Fouladi

Faudrait-il commencer cet édit sur un rythme martial, genre Marseillaise ? Il faut se rendre à l'évidence que M. Ameer ne nous laisse pas le choix : Des stratégies d'accompagnements des MRE pour acquérir un logement, pour passer tranquillement leurs vacances sans prise de bec avec les *Mokaddem*, pour se la couler douce une fois devenus gâteux... Même la RAM ! Et le tout, non pas au coup par coup, mais par rafale !

Là c'en est trop ! Au rythme où vont les choses, notre ministre chargé de nos problèmes va se ramasser sans opposition ... Et nous, sans fédération (s) ! Car à quoi vont nous servir nos fédérations, si un ministre sabote leur action avant même qu'elles ne les entament ! Pire: Avant même que ces fédérations voient le jour !

Bon ! Redevenons sérieux et reconnaissons que, à quelques exceptions près, nous avons pris l'habitude de bercer au fond de notre subconscient un leader, qui ne dort que du sommeil le plus léger et qui se réveille sur le pied de guerre une fois que l'initiative est prise par autrui...

ASSOCIATIONS FOURRE-TOUT vs ASSOCIATIONS SECTORIELLES

C'est un fait que la plupart de nos associations ne durent que le temps que dure un feu de paille. Pourquoi ? Parce qu'on veut à tout prix y fourrer tout pour s'octroyer une hypothétique légitimité !

C'est aussi un fait que nous avons, ces derniers temps vu naître quelques associations, qui se comptent sur le doigt d'une main, qui marchent, qui agissent et qui ont fait pour le label de la communauté, en si peu de temps, ce que les associations *fourre-tout* n'ont pas pu faire pendant des décennies !

Le secret ? Ces associations ont une structure allégée, ont des membres qui se partagent des visions, des passions si proches, si convergentes qu'ils arrivent à étouffer en eux l'instinct de leadership primitif pour se

reconnaître dans un leadership qui vient du copain ! Et c'est ainsi que ces associations (que nous qualifions de sectorielles) acquièrent de plus en plus de légitimité, non pas par le nombre de leurs membres, mais par la force de leurs réalisations !

QU'EN EST-IL D'UNE STRUCTURE FÉDÉRATIVE ?

Fédérer qui ? Fédérer quoi ? Certains, pour ne pas tomber dans l'erreur de la défunte fédération marocaine du Canada (FMC), veulent créer une structure fédérative sans qu'elle soit pour autant une fédération, avec des personnes physiques, comme membres, mais sans qu'elle soit pour autant une association !

Ces gens se rendent-ils compte qu'ils vont commettre une gaffe encore plus monumentale que celle commise par la FMC ? Et surtout s'ils persistent à vouloir admettre des adolescents comme membres à part entière ?

Selon toute logique, une fédération recrute ses membres parmi des associations. Et tout recrutement parmi des personnes physiques est une recrutement contre-nature ! Il ne faut pas laisser le désir d'obtenir précipitamment des résultats, précipiter la structure dans l'au-delà avant sa naissance !

LA DÉMOCRATIE DES CHÈQUES EN BLANC

Dans sa réponse à une demande d'appui pour la création d'un centre communautaire formulée par la défunte FMC, le Souverain marocain avait insisté sur le fait que la structure soit légitime, transparente et démocratique.

Mais dans la précipitation d'acquiescer une légitimité, a-t-on le droit de remplacer le processus démocratique, et surtout les urnes, par un exercice de collecte de signatures ?

Ce serait à mon humble avis, mettre de l'avant une pseudo démocratie des chèques en blanc. Car en démocratie tout doit être transparent sauf l'isoloir qui sépare l'électeur du candidat et permet à cet électeur de choisir son candidat loin de toute pression.

Nous avons attendu si longtemps, que nous pouvons attendre encore un peu pour mettre sur pied des associations sectorielles crédibles et bâtir sur du solide une structure fédérative pérenne. Commençons par rapprocher nos points de vue... Cessons de crier afin de mieux entendre ce que notre prochain a à nous dire.

A. El Fouladi

© Une production de
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
<http://www.maghreb-canada.ca>
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843
N° TVQ: 1046238661
N° TPS: 86074 3798 RT0001

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi@videotron.ca

Chroniqueurs:
Mostafa Benfarès, Ph.D. (Canada)
Majid Blal, Écrivain (Canada)

Caricaturiste:
Le Hic (Baba-Ahmed Hicheme)
(Algérie)

Infographie:

Abderrahman El Fouladi

Impression:

Hebdo Litho (Saint-Léonard)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul distribué gratuitement dans la région de Montréal, Ottawa et Sherbrooke.

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067